

ANNEXE au CR de la réunion HBSB du 7 mars 2019

Proposition de protocole de mesure par Jean-Pierre HOORNAERT

La crédibilité de nos mesures est la clé de la réussite du projet.

Aussi un protocole de mesure devra être respecté équivalent à celui fait par le circuit :

- a) Sélection des lieux de mesures
- b) Définition de l'endroit exact d'enregistrement avec vidéo de l'endroit
- c) L'enregistrement sera de 10h continu sans intervention de personne sur le lieu d'enregistrement.
- d) Transfert des données sur un PC.
- e) Réalisation de la vidéo
- f) Présentation au circuit ou préfecture ou.....

Sélection des lieux de mesures

Les personnes qui souhaitent faire un enregistrement devront se faire connaître, l'enregistrement ne pourra se faire que dans une propriété.

10 mètres par rapport à un mur dans toutes les directions pour les capteurs

5 mètres par rapport à un écran végétal

1 mètre du sol minimum

A l'ombre si nécessaire afin d'éviter les dérives de mesures

Définition de l'endroit exacte d'enregistrement avec vidéo de l'endroit

A la livraison des équipements :

Une fois l'équipement installé provisoirement, une vidéo placée à côté des capteurs filmera les 360 ° et un zoom recul permettant de voir les capteurs dans leur environnement.

Une fiche avec nom ; téléphone ; adresse ; ville ; coordonnée GPS sera remplie.

Le matériel est stocké.

L'enregistrement sera de 10h continu sans intervention de personne sur le lieu d'enregistrement.

Lorsque la personne prévoira de faire un enregistrement elle installe le matériel.

En général vers 8h du matin elle lance l'enregistrement du capteur et enregistreur de son numérique. Elle tape dans ces mains (pour avoir un point de référence pour synchroniser les enregistrements). Et surtout elle regarde l'heure exacte et le porte sur la fiche.

Elle n'approche plus du capteur avant 18h.

Elle retape dans ces mains et éteints les enregistreurs (voir dérives des dateurs).

Elle note l'heure de fin enregistrement.

Il faut : soit qu'elle m'apporte les enregistrements, soit qu'elle fasse le transfert sur un PC

Elle efface les enregistrements et range le matériel pour un nouvel enregistrement.

S'il n'y a pas eu de bruit pendant la matinée elle peut arrêter les enregistrements en début après-midi ; Remettre à 0 les enregistrements et ranger le matériel pour un nouvel enregistrement.

Transfert des données sur un PC.

Selon la complexité, le contexte et les personnes, les personnes pourront soit transférer sur un PC soit m'apporter les équipements pour faire le transfert. A voir lorsque nous aurons le matériel.

Réalisation de la vidéo

Les données vont nous permettre d'extraire le niveau Lpc (niveau maximum de bruit) et le Lex D (niveau moyen de bruit). Cela va nous permettre de sortir un graphique identique à celui qui nous est présenté. Les jours sans bruit nous n'intéresse pas !!!!!!!!!!!

J'utiliserai le logiciel Pinnacle pour faire le Montage : Texte - Graphe – Bande de son et vidéo

La vidéo sera composé de :

L'émission d'un bruit à 40db /1000hz(à confirmer) pour synchroniser la sono du local avec notre référence décibel.

La photo du matériel avec spécification technique et certificat ISO.

Le protocole de mesure.

Une carte montrant les points des enregistrements

Un graphe sur 3 mois montrant les jours des enregistrements

Chaque bloc comprend

La vidéo du lieu enregistrée

Un graphe (Lpc/Lex D) de la journée enregistrée avec le moment des enregistrements sonores.

Un graphe (Lpc/Lex D) de chaque moment enregistré avec envoi du son sur le hautparleur

Présentation au circuit ou préfecture ou.....

Une vidéo enregistré sur une DVD sera projeté en dehors de la présentation la plus grand partie 90% se résumera à:

Vidéo du lieu enregistrée

Le graphe (Lpc/Lex D) de la journée enregistrée

Ecoute du SON ressentie avec affichage des décibels en simultané comme si il était sur le terrain.